

## Questionnaire aux partis politiques qui participent aux élections législatives du 20 octobre 2013

### Développement durable et transition énergétique Quel rôle pour les coopératives ?

Quelle est la position de votre parti par rapport à la **promotion du modèle coopératif** en général au Luxembourg ? Est-ce que ces coopératives seront appelées à jouer un rôle dans la transition écologique et sociale?

*Réponse déi gréng : Nous encourageons généralement la participation de collectivité du type 'coopératives' dans notre système économique. Nous estimons que les coopératives sont une forme très intéressante de faire participer un maximum de citoyens à une économie solidaire 'bottom-up'.*

*Suivant notre programme électoral chapitre III 15, déi gréng vont ...*

#### **15.3. Promouvoir la transition énergétique par le bas**

*La transition énergétique a besoin d'idées innovantes et du concours des citoyennes et des citoyens. Nous considérons les initiatives décentralisées comme un pilier essentiel de la production énergétique.*

*...*

*Votez déi gréng pour :*

*--- **soutenir activement les coopératives citoyennes d'énergie au niveau communal et régional** afin que les citoyennes et les citoyens puissent conjointement passer de l'idée à la réalisation avec la construction et l'exploitation d'installations;*

*...*

Que pensez-vous de la **limite du « rachat à prix fixé »** de l'électricité issue de l'énergie solaire pour les installations d'une certaine taille (en ce moment moins de 30kwp) ? Quelle est votre vision d'une politique de soutien à la filière photovoltaïque ?

*Réponse déi gréng : Cette limitation est arbitraire et doit être abolie. Déi gréng veulent **faire évoluer le Luxembourg vers le « tout énergies renouvelables »**. Nous demanderons l'établissement de modèles prévoyant l'alimentation du Luxembourg en électricité verte à 50 % dès 2020. En réalisant ces objectifs, nous ferons progresser la coopération au sein de la Grande Région et en Europe. Evidemment la filière photovoltaïque devra jouer un rôle important pour remplir les objectifs susmentionnés.*

Pensez-vous que les sociétés coopératives devraient pouvoir profiter des **subventions à l'investissement**?

*Réponse déi gréng : Oui. Il n'existe aucun argument pour les écarter.*

Considérant le **plan Marshall II** par lequel le ministre de l'économie donne une enveloppe de 1.163.900.000 euros aux sociétés ENOVOS, CREOS et SEO 1, quel est votre opinion de pouvoir profiter de l'enveloppe « Régimes d'aides aux entreprises 210.000.000 euros » et par ce billet soutenir des projets d'énergies renouvelables portés par des coopératives de citoyens ?

*Réponse déi gréng : La limitation aux entreprises citées ci-dessus est arbitraire et inexplicable.*

Faut-il **subventionner les études de faisabilité** de projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables soutenus par des coopératives, comme il est le cas actuellement pour les communes (réseaux chaleurs, parcs éoliens... ) ?

*Réponse déi gréng : Certaines études sont à réaliser par l'Etat lui-même, comme p.ex. dans le cadre d'un plan sectoriel éoliennes. Nous sommes d'accord avec le cofinancement étatique des projets des coopératives de citoyens, la subvention des études de faisabilité sera analysée au cas par cas.*

Faut-il prévoir une possibilité de **participation financière des citoyens** aux projets d'énergies renouvelables ? Exemple : en Wallonie, les promoteurs de projets de parcs éoliens doivent ouvrir le capital aux citoyens si ceux-ci le demandent ?

*Réponse déi gréng : Ceci n'est pas seulement une question financière mais également une nécessité pour l'acceptation d'un projet par les riverains au. Donc : Oui.*

Quel est votre opinion sur **l'entreprise sociale et l'innovation sociale** ? A votre avis, une société coopérative de citoyen ne pourra-t-elle jouer un rôle important en impliquant les citoyens dans des projets d'énergies renouvelables, tout en les responsabilisant en tant qu'investisseur, producteur d'énergie et consommateur ?

*Réponse déi gréng : Nous soutenons une telle démarche. En effet, toutes les études et les projets pilotes confirment l'utilité et le bien fondé d'une telle implication des citoyens.*

Veillez trouver en annexe notre programme électoral dans lequel le chapitre III 15 traite les questions de l'énergie.